

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASEVE

14 MARS 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASEVE s'est tenue le 14 mars 2019 à GARCHES dans l'ancienne bibliothèque.

44 personnes étaient présentes ou représentées.

1. RAPPORT MORAL

Le Président rappelle que l'audit réalisé en 2018 a fait apparaître la nécessité pour l'ASEVE de dépasser le simple cadre de la ville et de réaliser des échanges avec les villes voisines. Il a également souligné l'importance de s'ouvrir à d'autres associations.

Le Président évoque ensuite les actions réalisées autour de la propreté qui se révèlent être la principale préoccupation des Garchois :

- la question des déchets a été une nouvelle fois évoquée avec la Mairie. Environ 300 photos lui ont été envoyées. On a constaté quelques améliorations mais les résultats restent mitigés et la situation semble à nouveau se dégrader avec notamment la persistance de sacs poubelles. Lors de cette réunion, Jacques GAUTIER, Maire de Garches et Président du SYCTOM, a proposé à l'ASEVE de participer aux ateliers du SYCTOM lors de 6 journées entre mars et mai.
- Plusieurs ateliers de compostage ont été réalisés en 2018.
- Une nouvelle distribution de STOP PUB est prévue en 2019.

Le Président évoque la participation de l'ASEVE à la Commission du permis de construire. Son rôle consiste à examiner la gestion des arbres et l'intégration dans le paysage urbain. Il a été demandé à Monsieur le Maire d'avoir connaissance des dossiers largement en amont de la date de la commission.

En ce qui concerne le Domaine National de Saint-Cloud, on constate que la partie ouest du parc devient impraticable en raison d'un grand nombre d'arbres tombés. Aucune étude sérieuse n'est faite sur la gestion globale du parc.

2. RAPPORT FINANCIER

A ce jour, 76 membres ont payé leur cotisation 2019. Celle-ci reste fixée à 20 euros minimum. Le Trésorier rappelle qu'en 2018, l'ASEVE avait enregistré 94 adhésions, en hausse de 5% par rapport à 2017.

Le Trésorier présente les tableaux financiers et fait remarquer que le fonds associatif reste trop important. Il conviendra, en conséquence, de s'investir dans de nouveaux projets.

En 2019, des dépenses d'imprimerie seront à prévoir.

Le Trésorier suggère de généraliser les envois de documents par courriel.

L'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

3. RENOUVELLEMENT DU CA

Les 4 membres sortants sont réélus à l'unanimité et un nouveau membre, Monsieur Marc LAUNAY, est élu également à l'unanimité.